

Présentiel ET distanciel : C'EST NON !

Et rien ne vous oblige à dire oui... -(Information CGT 01 mai 2021)

Alors que

- **Les enseignants de l'agricole** se sont débrouillés comme ils pouvaient pendant les confinements jonglant entre Skype, WhereBy, Facebook, téléphone personnel, Zoom bidouillé, Office.Cneap.Unrep.4712, Teams pas installé et autres réjouissances ;
- **Les enseignants de l'agricole attendent encore** l'accès aux outils de communication à distance ;
- **Les enseignants de l'agricole attendent encore et encore** la prime d'équipement ;
- **Leurs salaires ne seront pas revalorisés** au 1^{er} mai comme ceux de leurs collègues de l'Education Nationale ;
- **Les heures supplémentaires** dites COVID n'ont pas toutes été payées ...

On va leur en demander encore PLUS en cette rentrée de mai 2021

Faire cours en demi-jauge, cela ne veut pas dire faire **deux fois cours** - à distance et en présence - sur la même heure dans un système PERDANT / PERDANT ou au final la séance est ratée. Chaque cours donné est une heure d'obligation de service.

Et ce n'est pas nous qui nous le disons, pour preuve

« Les chefs d'établissement veillent à formaliser les principales caractéristiques du plan de continuité pédagogique mis à jour dans un document synthétique et opérationnel, remis aux équipes éducatives et transmis à l'autorité académique »

« La continuité pédagogique peut intervenir :

- Soit dans le cadre d'un travail en autonomie préparé en amont par le professeur ;
- Soit dans le cadre d'une connexion en visioconférence avec le cours tenu en présentiel »

« Il est recommandé de ne pas cumuler présentiel et distanciel. »

« La diffusion en direct d'un cours représente, donc au total, un ensemble d'opérations complexes et exigeantes, très difficiles à réaliser par une seule personne. »

« Nous tenons bien à souligner ici que filmer sa classe n'est en rien une obligation : ce ne peut être qu'un choix de l'enseignant pour lequel nous essayons de fournir un éclairage le plus précis possible. »

« Il est fortement recommandé de faire signer une charte de bon usage aux élèves »

« Une autorisation des responsables légaux de l'élève est requise »

Sources : Plan de continuité pédagogique MEN
Circulaire de reprise 04-05-2020 et du 06-11-2020 et 29 avril 2021 MEN
Notes DGER COVID, RGPD & Code de la propriété intellectuelle
[Les classes filmées : éléments de réglementation | - \(ac-grenoble.fr\)](https://www.ac-grenoble.fr/les-classes-filmees-elements-de-reglementation)

Retrouvez-nous sur internet :

www.cgt-ep.org

ou sur Facebook :

<https://www.facebook.com/CGT-Enseignement-Agricole-Privé>

ou sur twitter

<https://twitter.com/cgtensagrprive>

La théorie



La pratique

